Appel à manifestation d'intentions

BALADES NATURE, ATELIERS, ANIMATIONS SCIENTIFIQUES ET LUDIQUES, SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU PUY-DE-DÔME

1 Contexte

Dans le cadre de l'ouverture aux publics des Espaces Naturels Sensibles et dans leur vocation à valoriser le patrimoine naturel et sensibiliser le public à l'environnement, le Département souhaite développer l'offre de sorties Nature animées à destination du Grand public.

Pour ce faire, il s'adjoint des compétences de partenaires dotés de solides connaissances scientifiques et qualifiés en matière d'éducation à l'environnement, d'accompagnement de groupes et de balades-découvertes, d'animations pédagogiques.

Cet appel à manifestation d'intentions vise à permettre au Conseil départemental et à l'ensemble des porteurs de sites de disposer d'un panorama élargi des initiatives potentielles et ainsi identifier les idées conformes aux objectifs fixés. Elles préfigureront l'Agenda Naturez-vous 2021 qui devra :

→ Reconduire l'offre existante

→ Diversifier, voire expérimenter, de nouvelles thématiques et formes de médiation

Consultez l'Agenda Naturez-vous 2020

2 Objectifs

- **proposer un accompagnement au public** dans la découverte des espaces naturels sensibles : leurs singularités, les différents habitats, la biodiversité, les relations homme/nature
- **développer la connaissance** de ces sites, leur mode de gestion et de préservation
- **favoriser la compréhension** des enjeux écologiques, culturels et paysagers de ces sites
- **croiser les différentes approches** (naturaliste, paysagère, scientifique, technique, artistique, …) pour sensibiliser le public à la préservation de ce patrimoine naturel
- **valoriser et participer à l'attractivité des territoires**
- **soutenir financièrement** le secteur professionnel de l'éducation à l'environnement sur la base de projets d'animations sur les ENS

3 Acteurs concernés

Porteurs des sites, gestionnaires, animateurs et éducateurs à l'environnement (avec diplômes, références et expérience), accompagnateurs de moyenne montagne, guides conférenciers. Associations, communes, EPCI, syndicats mixtes, établissements d'enseignement et de recherche,

offices du tourisme, structures privées et établissements publics ayant les compétences scientifiques et pédagogiques requises.

Chacun ayant une bonne connaissance du/des ENS concerné(s) par sa manifestation d'intentions.

Un même acteur peut proposer plusieurs types d'animations sur plusieurs sites et à plusieurs dates. Il pourra s'appuyer sur différents modes d'intervention.

4 Objet

4.1 Formes

Visites guidées naturalistes, randonnées commentées, actions thématiques, balades postées naturalistes, propositions croisant art et nature, sport et nature[1], sorties crépusculaires, ateliers, parcours, jeux, conférences, mais également visites virtuelles, animations en ligne.

Quelle que soit la forme proposée, elle devra :
- répondre aux objectifs généraux
- contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation des citoyens
- être éventuellement inventifs et toujours pédagogiques et expérientiels
- être modeste en termes de budget mais impactant pour le citoyen

4.2 Les thématiques retenues : milieux naturels, zones humides, biodiversité, espèces emblématiques, paysages, géologie, transition écologique, empreinte de l'homme sur son environnement, santé / environnement, balades contées. Elles devront être en lien avec l'histoire et les enjeux du site.

4.3 Les sites d'intervention :

Les intentions sont formulées sur :

- les sites d'initiative départementale : forêt de la Comté, Vallée du Fossat, Tourbière de Jouvion, Lac des Bordes, Montagne du Mont, Val d'Allier entre Joze et Maringues, Bec de Dore, lac de Servières, lac de Guéry

- les sites d'initiative locale, où les structures porteuses interviennent en 1ère intention (le Département pouvant intervenir ensuite en complémentarité): Écopôle Val d'Allier, Butte et

[1] **Concernant les propositions art et nature et sport et nature**

Elles sont destinées à apporter un regard et une lecture sensibles et poétiques sur ces thématiques, en lien avec le site. Elles peuvent faire appel à toutes les disciplines (musique, théâtre, danse, vidéo, conte, arts plastiques, etc…). Il ne s'agit pas d'une proposition artistique isolée mais d'un mode de découverte des espaces naturels. De forme légère, elles doivent être compatibles avec les contraintes environnementales de l'espace naturel investi.

Marais de Saint Pierre le Chastel, Vallée des Saints, Colline de Mirabel, Côte Verse, Chataigneraie, Étang grand, Marais de Lambre, Lac Pavin et Creux du Soucy, Puy d'Aubière, Puys de Mur et Pileyre, Tourbière du Sapey, Val de Morge, Site des Côtes.

https://ens.puy-de-dome.fr/les-ens/carte.html

Chaque acteur doit formuler ses intentions d'animer un site dont il a une bonne connaissance. Elles s'adapteront à la spécificité des sites (accessibilité, sensibilité).

Les plans de gestion sont disponibles, sur demande, au Service des Milieux Naturels.

4.4 Le public

Un public familial est majoritairement visé par ce programme de découvertes et de sensibilisation. Des animations spécifiquement destinée à un jeune public seront programmées. Des propositions plus techniques ou destinées à un public plus « endurant » (difficulté de la balade) peuvent également être intégrées. L'adaptation à un public spécifique (en situation de handicap, en insertion sociale, mixte.. sera étudiée). L'originalité et la diversité des approches (en cohérence avec les objectifs généraux) sont encouragées pour toucher des publics « non avertis ».

4.5 Agenda des animations

L'agenda couvrira principalement la période du 10 avril au 31 octobre. Les actions projetées ont lieu les mercredis après-midi, les week-end et jours fériés, pendant les vacances scolaires, dans les périodes et saisons cohérentes en fonction de la thématique explorée.

En outre, le programme s'inscrit dans la dynamique des événementiels locaux et supra-départementaux (Fête de la Nature, Fête des mares, Nuit internationale de la chauve-souris, le Jour de la Nuit, Journées européennes du patrimoine…)

Ces intentions portent sur 2021, possiblement jusqu'en 2026.

5 Comment manifester ses intentions ?

Il suffit de formuler ses intentions sur ce questionnaire et le renvoyer par mail **avant le 16 décembre 2020** : Manifestation d'intention - BALADES NATURE, ATELIERS ET ANIMATIONS SCIENTIFIQUES ET LUDIQUES, SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU PUY-DE-DÔME

Les acteurs ne travaillant pas d'ores et déjà sur le programme d'animations existant joindront un CV à cet envoi.

> Pour toute question relative à cet appel à manifestation d'intentions, merci d'envoyer un email à sophie.valleix@puy-de-dome.fr / ens63@puy-de-dome.fr

ens.puy-de-dome.fr

https://www.facebook.com/naturezvous63/